

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1765

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

334 343 993 RCS Paris.

SYSTRAN.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 4102679.00 EUR.

Adresse : 5, rue Feydeau, 75002 Paris.

Précédent propriétaire : 334 343 993 RCS Paris. **SYSTRAN.**

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : CHAPSVISION Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 4 rue du Port Aux Vins 92150 Suresnes Capital : 34709398.10 EUR Numéro unique d'identification : 851035329 Lieu d'immatriculation : Nanterre. Société absorbée : SYSTRAN Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 5 rue Feydeau 75002 Paris Capital : 4102679.00 EUR Numéro unique d'identification : 334343993 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 21054973.58 EUR - passif de 8412590.27 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : la société absorbante étant propriétaire de la totalité des actions de la société absorbée, il n'a pas été établi de rapport d'échange et il n'y aura pas lieu à augmentation du capital de la société absorbante. Montant prévu de la prime de fusion : Néant. Date du projet commun de fusion : 18.11.2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société CHAPSVISION : 20.11.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Nanterre). Pour la société SYSTRAN : 19.11.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..